

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOURS - 3701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 04/10/2024 - 11583 - 2008 B 00333 - 503 058 802 - NOW

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2024
2024 REGU 4583
26 SEP. 2024
N°15949*06

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		112 Avenue de la Tranchée 37100 TOURS		GREFFE DU TRIBUNAL de COMMERCE - TOURS		12		
Numéro SIRET*		50305880200011		Exercice N clos le, 31/12/2023		Néant		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC				
	Frais de développement*	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		938		
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		3 329	
Immobilisations en cours		AV		AW		2 678		
Avances et acomptes		AX		AY		2 651		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT				
Autres participations		CU		CV		1 446 161		
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ		BK		1 452 428		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
	En cours de production de biens	BN		BO				
	En cours de production de services	BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		21 540		
	Autres créances (3)	BZ		CA		763 906		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	CREANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités		CF		CG		852 854		
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
TOTAL (III)		CJ		CK		1 638 300		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Écarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO		1A		3 090 727		
				3 616		3 087 112		
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'1 an		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 329 677
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	312 376
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 742 053
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	89 520
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	174 797
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 458
	Dettes fiscales et sociales			DY	17 715
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	60 569
	Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)			EC	345 059
	Ecart de conversion passif *			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 087 112	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	273 638
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL NOW										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC								
	Production vendue	{	biens *		FD		FE		FF						
			services *		FG	120 426	FH		FI						
					FJ	120 426	FK		FL						
	Chiffres d'affaires nets *								FM						
	Production stockée *								FN						
	Production immobilisée *								FO						
	Subventions d'exploitation								FP						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FQ						
	Autres Produits (1) (11)								FR						
Total des produits d'exploitation (2) (I)										122 964					
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *										FS					
Variation de stocks (marchandises) *										FT					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *										FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *										FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *										FW				
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX				
	Salaires et traitements *										FY				
	Charges sociales (10)										FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3) indiqué dans la case HS) *				HS	GA		946					
			- dotations aux provisions				GB								
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC									
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD									
Autres charges (12)										GE					
Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG					
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)										GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)										GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM				
	Différences positives de change										GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO				
Total des produits financiers (V)										GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *										GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR				
	Différences négatives de change										GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT				
Total des charges financières (VI)										GU					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	504
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	504
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-254
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 669
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	461 268
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	148 893
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	312 376
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	331 837
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)	1K	1 304
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	800
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes		504	
PCEAC			250
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SARL NOW										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ			D8			D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	938		KE			KF								
CORPORELLES	CONSTRUCTIONS	Terrains								KG				KH			KI								
		Sur sol propre	Dont Composants		L9				KJ			KK			KL										
			Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM					KO							
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions		Dont Composants		M2				KP			KQ			KR									
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3					KS						KT								
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV				KW			KX								
		Matériel de transport *								KY				KZ			LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB		4 445		LC			LD	1 973							
		Emballages récupérables et divers *								LE				LF			LG								
		Immobilisations corporelles en cours								LH				LI			LJ								
Avances et acomptes								LK				LL			LM										
TOTAL III								LN		4 445		LO			LP	1 973									
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M			8T									
	Autres participations								8U		1 446 161		8V			8W									
	Autres titres immobilisés								1P		14 604		1R			1S	1 738								
	Prêts et autres immobilisations financières								1T				1U			1V									
	TOTAL IV								LQ		1 460 765		LR			LS	1 738								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OQ		1 466 148		OH			OJ	3 711									
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
										par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				3				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4			
INCORP	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN			CO			DO			D7					
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles								TOTAL II		IO			LV			LW	938		IX					
CORPORELLES	Terrains								IP				LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC											
		Sur sol d'autrui		IR					MD			ME			MF										
		Inst gales, agents et am des constructions		IS						MG						MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT				MJ				MK			ML					
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst gales , agents, aménagements divers		IU				MM			MN			MO											
		Matériel de transport		IV					MP			MQ			MR										
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW						MS			1 089			MT	5 329		MU						
		Emballages récupérables et divers *		IX									MV							MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours								MY					MZ			NA				NB				
Avances et acomptes								NC				ND			NE			NF							
TOTAL III								IY				NG	1 089		NH	5 329		NI							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ				OQ			M7			OW						
	Autres participations								IO				OX			OY	1 446 161		OZ						
	Autres titres immobilisés								11				2B	16 342		2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières								12				2E			2F			2G						
	TOTAL IV								13				NJ	16 342		NK	1 446 161		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								14				OK	17 431		OL	1 452 428		OM							

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : SARL NOW						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial		-				
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2 (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement (4) Ce montant comprend a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4, b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées"						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL NOW										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	938	PF		PG		PH	938	
TOTAL I			RK	938	RM		RN		RO	938	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 820	QM	946	QN	1 089	QC	2 678		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	2 820	QV	946	QW	1 089	QX	2 678		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	3 758	ØP	946	ØQ	1 089	ØR	3 616	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst gales, agenc am divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Autres immobilisations corporelles	Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				
	Inst gales, agenc et am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
Autres immobilisations corporelles	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL NOW

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	21 540		21 540						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 411		1 411					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 095		8 095					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	752 399		752 399						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 000		2 000						
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTALUX		VT	785 446	VU	785 446	VV					
RENVUIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) -	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	89 520		18 099		71 421				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 458		2 458						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 482		9 482						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 989		2 989						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 991		4 991						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	253		253						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	174 797		174 797						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	60 569		60 569						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	345 059	VZ	273 638		71 421				
RENVUIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				VL	174 797	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	17 809	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2023			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		WA	312 376	
Charges non admises et déductions au résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				XE	11 818		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	11 782	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	36						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 seules D du CGI)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	504		
	Amendes et pénalités		WJ	504	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											I7	7 669		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)						18			
			{		- imposées aux taux de 0 %						ZN			
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{		- Plus-values nettes à court terme				WN				
				{		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
										TOTAL I	WR	332 366		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE, et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*											WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											WU			
Régimes particuliers / impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV		
		- imposées au taux de 0 %										WH		
		- imposées au taux de 19 %										WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB		
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	14 984					XA	284 691			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX			
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *											ZY			
Majoration d'amortissement*											XD			
Mesures d'incitation	Avantages sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 septies)	L2		J E 1 (art. 44 septies A)	L5		XF			
					S I I C (art. 208C)	K3		Zone de restructura- tion de la défense (44 terdecies)	PA					
		ZFU-TI (art. 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi a redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC					
		Bassin urbain « dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septicies)	PB					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH						XG			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD									
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL												
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	284 691		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					{		bénéfice (I moins II)		XI	47 675	XJ			
					{		déficit (II moins I)		ZL					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*														
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	47 675	XO		

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	5 125
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058 - C - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	575 897		Dividendes		ZE	100 000			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	575 897		Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	575 897			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES	- Sous-traitance							YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	26 308	)	XQ	26 308		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	6 048		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	15 443		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	47 800		
	- CFE, CVAE							YW	575		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	693		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	1 268		
I. V. A.	- Montant de la T V A collectée							YY	36 790		
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 817		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023)							ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	4,46 %		
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

Désignation de l'entreprise : SARL NOW

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	IMAC 21.5 POUCES	1 089	1 089		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1	250	250				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		250				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI

Désignation de l'entreprise : SARL NOW		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés); cochez la case ci-contre					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : SARL NOW Néant ☒ *

1	Entreprises soumises à l'IS	Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2	
2	Entreprises soumises à l'IR	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1	Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme N-1			
N-2			
N-3			
subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
	À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4	5	
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme N-1					
N-2					
subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL NOW					Néant ☒ *							
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N												
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme									
			taxées à 10%		taxées à 15%		taxées à 18%		taxées à 19 %		taxées à 25%	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)			1									
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice			2									
TOTAL (lignes 1 et 2)			3									
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS		4									
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS		5									
TOTAL (lignes 4 et 5)			6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)			7									
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)												
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤				
				donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01/01/2023		et clos le 31/12/2023	
				Durée en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	3
Dont apprentis				YF	
Dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
-Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				(Total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)				SA	
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE. cocher la case ci-contre				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence				GY	
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2024



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

N° SIRET

5 0 3 0 5 8 8 0 2 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NOW

ADRESSE (voie)

112 Avenue de la Tranchée

CODE POSTAL

37100

VILLE

TOURS

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

100000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

CORDEAU

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

CORDEAU

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

100 000,00

Naissance Date

31/07/1969

N° Département

70

Commune

VESOUL

Pays

France

Adresse

N°

36

Voie

RUE DE LA PIERRE

Code Postal

37100

Commune

TOURS

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 5030305880200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NOW

ADRESSE (voie) 112 Avenue de la Tranchée

CODE POSTAL 37100

VILLE TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

6

Forme juridique SARL Dénomination GROUPE ANACAONA COM

N° SIREN (si société établie en France) 424808665 % de détention 99,87

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100

Commune TOURS

Pays France

Forme juridique SASU Dénomination 40 DEGRES

N° SIREN (si société établie en France) 503737249 % de détention 100,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100

Commune TOURS

Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SANTA MARTA

N° SIREN (si société établie en France) 831941083 % de détention 90,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100

Commune TOURS

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination VAP'YOO

N° SIREN (si société établie en France) 849742143 % de détention 40,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100

Commune TOURS

Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SAN-AUGUSTIN

N° SIREN (si société établie en France) 437995301 % de détention 99,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100

Commune TOURS

Pays France

Forme juridique SCI Dénomination INFINITY

N° SIREN (si société établie en France) 949811426 % de détention 15,00

Adresse N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100

Commune TOURS

Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD

NOW

SARL au capital de 1 000 000 €

112 avenue de la Tranchée 37100 TOURS

RCS TOURS 503 058 802

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

L'associé unique, gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 312.375,53 € de la manière suivante :

- A titre de dividendes à l'associé unique	100.000,00 €
- Le solde, au poste « autres réserves » soit	212.375,53 €

	312.375,53 €

L'associé unique, gérant, précise que les 100.000 € seront mis en distribution à compter du 1^{er} septembre 2024.

L'associé unique, gérant, prend acte qu'il a été informé que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes pourront, le cas échéant, bénéficier de l'abattement de 40 % mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L'associé unique, gérant, rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l'abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l'abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l'abattement
31.12.2022	100 000 €	100 000 €	-
31.12.2021	100 000 €	100 000 €	-
31.12.2020	100 000 €	100 000 €	-

→

ADOPTION :

Cette décision a été adoptée par l'associé unique gérant, le 10 mai 2024.

Certifié conforme
La gérance
Christophe CORDEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.